

Dykes.

quarante milles, en remontant, jusqu'à une vingtaine de milles de l'embouchure de la rivière. Elles renferment des exemples de presque toutes les variétés de gneiss granitique et syénitique, de roche quartzreuse en bandes minces et de schiste amphibolique vert foncé, le tout finement lamellé et arrangé en nombreux petits ploiements irréguliers. Sur une courte distance, vers le milieu du massif, on remarque un plongement des lamelles à de faibles angles d'inclinaison et variant en direction du sud-ouest au nord-nord-ouest, et dans cette partie de la section la plupart des dykes de porphyre et de diorite, qui sont exceptionnellement nombreux, ont fait irruption entre les feuillets. Quelques-unes des plus homogènes de ces masses injectées prennent à l'extérieur la forme de minces lamelles ressemblant à des tuiles, par suite de l'irrégularité des plans de clivage, qui traversent la masse obliquement aux épontes de la veine. Près du rebord oriental des roches gneissiques, les dykes de granit et de porphyre micacé sont plus abondants que dans les variétés feldspathiques plus pures que l'on voit plus loin à l'ouest. En quelques endroits les dykes granitiques sont si bien feuilletés qu'ils paraissent, lorsqu'on les voit le long d'une ligne de direction, former partie des lits gneissiques eux-mêmes. Un remarquable exemple de ce genre de structure se rencontre dans le grand coude de la rivière de la Chaudière, où, dans une falaise d'ardoise micacée bien feuilletée et en lits minces, interstratifiée de bandes d'une roche quartzreuse blanche de structure prismatique, et de masses irrégulières d'ardoise amphibolique vert foncé, l'on voit de minces lits de roche gneissoïde finement cristalline contenant des grenats, près du sommet de la coupe. Lorsqu'on les voit dans une coupe transversale, on remarque que les bandes de cette roche croisent chacun des autres lits de la section sous un angle considérable, ce qui prouve qu'elles ne sont que des masses irruptives. Le plongement de la lamellation, et probablement de la stratification des dernières, est N.-N.-O.  $< 10^\circ$  à peu près, tandis que celui des dykes est beaucoup plus élevé et oblique aux épontes. L'apparence de cette falaise, avec ses alternances régulières de roches quartzreuses et de masses noduleuses d'amphibole, fait croire à son origine sédimentaire, les bandes quartzreuses et siliceuses représentant des sédiments siliceux de différents degrés de pureté, tandis que les masses lenticulaires amphiboliques peuvent être considérées comme représentant des plaques alternantes et irrégulières d'argile. Nous avons observé quelques exemples de lamellation gneissique dans les dykes en certains autres endroits du voisinage, mais elle n'est nulle part aussi fortement accentuée que dans l'exemple ci-dessus cité. A l'endroit où la ligne frontière traverse la rivière de la Chaudière pour la troisième fois, le gneiss est dur et fermement lamellé sans beaucoup de ploiements, après quoi une ardoise micacée, poreuse, sombre, remplie de grenats, et très contournée, prédomine.